

Caen, le 11 mai 2021

A l'attention de tous les médecins prescripteurs de la spécialité ATTENTIN (dexamphétamine) 5 mg, comprimés.

Objet : Rappel des recommandations d'usage définies par l'annexe A du Protocole d'Utilisation Thérapeutique et de recueil d'informations : Note d'information prescripteur.

Mesdames, Messieurs,

À la suite de l'observation d'utilisations non conformes de la spécialité ATTENTIN lors des derniers rapports de synthèse validés par l'ANSM, nous tenions à vous rappeler les recommandations d'utilisation suivantes :

- La **posologie maximale** recommandée d'ATTENTIN est de 60 mg par jour.
- ATTENTIN est **contre-indiqué** en cas de pathologie cardio-vasculaire symptomatique (angine de poitrine, insuffisance cardiaque, infarctus, accident vasculaire cérébral, antécédents d'arythmie cardiaque potentiellement mortelle, artériopathie oblitérante), toute cardiomyopathie et toute cardiopathie structurelle.
- ATTENTIN **doit être utilisé avec précaution** chez les patients ayant des antécédents de maladies cardiovasculaires ou un traitement concomitant augmentant la pression artérielle. La surveillance cardiovasculaire devra être renforcée. D'après le Thesaurus de l'ANSM 2020 : **l'association concomitante de sympathomimétiques est contre-indiquée** compte-tenu du risque de vasoconstriction et/ou crises hypertensives.

Ces recommandations ont été établies dans le but d'assurer la sécurité d'utilisation du produit. Nous vous remercions par avance de les suivre au cours de vos prescriptions.

Elsa CERFON
*Pharmacien Pharmacovigilance
et Information Médicale*
H.A.C. Pharma

Dr Mathieu RAVEL
*Responsable Pharmacovigilance
et Information Médicale - QPPV*
H.A.C. Pharma